

1 rue de l'égalité
92220 BAGNEUX
Tél 01 55 58 00 91



RAPPORT D'ACTIVITE 2021
FOYER D'HEBERGEMENT JEAN CAURANT

Foyer d'hébergement

2 rue Pablo Neruda
92 220 Bagneux

Directrice : Françoise GEORGES

Table des matières

I.	PRESENTATION ehs	4
II.	PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	5
	Points clés	5
	1. Les Missions	5
	2. Les évènements marquants 2021	7
	Evènement 1 – juin 2021	7
	Evènement 2 – novembre 2021	7
	Evènement 3 – décembre 2021	7
III.	LES PERSONNES ACCOMPAGNEES.....	7
	Points saillants.....	7
	1. Les personnes accompagnées en 2021	7
	Typologie du public.....	9
	Profil du public	10
	2. Les admissions	12
	3. Les personnes sorties en 2021	14
	4. Les modalités d’accompagnement.....	15
	Types d’accompagnement proposés :	15
	Les thèmes d’accompagnement abordés :	15
	Les PAP.....	15
	Les stages en studio d’essai.....	16
	Les séjours extérieurs.....	16
	Les activités	16
	5. Le maintien du lien avec les familles et proches	17
IV.	LA DEMARCHE D’AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE	17
	Points saillants 2021	17
	1. L’organisation de la démarche qualité.....	17
	2. La mise en œuvre du dispositif d’évaluation	18
	3. Le suivi de la mise en œuvre des droits des usagers	19
	4. Le plan d’amélioration continue de la qualité - PACQ.....	19
	La consultation des personnes accompagnées – questionnaire- observatoire	21
	La contribution des personnes accompagnées au nouveau projet associatif d’espoirance hauts de seine	21
V.	EQUIPES ET ORGANISATION DU TRAVAIL.....	22
	Points saillants.....	22
	1. Le personnel	22
	L’absentéisme.....	23
	Les vacances de poste	23
	Concernant les difficultés de recrutement dans le secteur social et médico- social.....	23
	2. Formation des équipes.....	24

Liste des formations réalisées	24
VI. MODALITES DE TRAVAIL EN PARTENARIAT	25
Points saillants	25
1. Développement de nouveaux partenariats.....	25
2. Maintien et consolidation des partenariats existants	25
VII. PERSPECTIVES 2022	25
1. Activité.....	25
2. Accompagnement	25
3. Ressources humaines.....	26
4. RESULTATS FINANCIERS 2021	26
Points saillants	26
1. Activité.....	26
2. Groupe 2 : charges du personnel.....	26
3. Autres charges d'exploitation	27
4. Produits de la tarification	29
5. Produits autres que ceux de la tarification	29
Synthèse du résultat :	30

I. PRESENTATION ehs

« La valeur de la personne est placée au-dessus de tout. Nous devons lui donner toutes les chances d'exister, d'aller au bout d'elle-même dans ses choix, dans sa dynamique, dans ses réseaux de relations » - Projet associatif

Espérance hauts de seine, association affiliée à l'UNAFAM, intervient auprès des personnes en souffrance psychique depuis près de 40 ans. Elle s'appuie sur les valeurs fortes de l'espoir, en plaçant la personne accompagnée dans une dynamique de croissance portée par la projection vers un aller mieux et une vie satisfaisante, au regard des critères qu'elle se fixe pour elle-même.

Elle a développé son expertise par des projets traditionnels du secteur du handicap et des projets innovants au moment de leur développement, en proposant des services et établissements en regard des besoins des personnes en souffrance psychique :

- ESAT couvrant 3 ateliers : Tertiaire, Restauration et Espaces Verts – 55 personnes – à Bagneux
- Foyer d'hébergement Jean Caurant – 54 personnes – à Bagneux
- Foyer d'accueil médicalisé (FAM) La fontaine des vœux – 32 personnes – à Bagneux
- SAMSAH – 65 personnes – à Nanterre et Bagneux
- SAVS – 52 personnes – à Bagneux et Nanterre
- 2 résidences accueil – 38 personnes – à Malakoff et Suresnes
- 14 appartements associatifs – 29 personnes – à Bagneux, Bourg la Reine, Courbevoie, Nanterre, Villeneuve la Garenne, Clichy, Levallois-Perret, Issy-les-Moulineaux
- Convention de gestion de 4 Groupes d'entraide mutuelle (GEM) – 120 adhérents – à Boulogne, Sèvres, Clichy et Asnières

En capacité à se renouveler et repenser son action auprès du public, l'association conduit des changements importants, en :

- initiant une démarche d'actualisation de son projet associatif,
- axant son intervention auprès des personnes par une démarche de Rétablissement,
- accompagnant ses équipes dans une évolution de leurs pratiques,
- anticipant la démarche d'évaluation continue de la qualité des actions qu'elle conduit.

espoir hauts de seine souhaite rendre opérant un accompagnement plaçant chaque personne accompagnée au cœur de son projet de vie, en soutenant son discernement favorisant sa capacité de décider pour elle-même et de poser ses choix. Il s'agit également d'accompagner la mise en œuvre de ces choix, par l'accessibilité aux ressources nécessaires, et par le soutien aux d'opportunités de se réaliser. Cela suppose que nos services soient organisés de manière à ce que cette inclusion sociale soit possible et s'appuient notamment sur l'expression des personnes accompagnées, recherchée dans les échanges quotidiens et avec l'appui d'un questionnaire de satisfaction en novembre 2021.

II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Points clés

- ✓ Lieu d'accueil transitoire en vue d'une inclusion
- ✓ Des expériences de vie en logement inclusif
- ✓ Un engagement vers les valeurs du rétablissement

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2021	52 places accueil pérenne 2 demi –places d'accueil temporaire
Capacité installée au 31/12/2021	54
Nb de personnes accompagnées présentes au 31/12/2021	51
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2021	59
Nombre de jours réalisés dans l'année 2021	18 763
Nombre de journées théoriques	19 710

Jours / horaires Ouverture des services :

Horaires d'accompagnement par le service	Heure de début	Heure de fin
Lundi	07h00	21h00
Mardi	07h00	21h00
Mercredi	07h00	21h00
Jeudi	07h00	21h00
Vendredi	07h00	21h00
Samedi	07h00	21h00
Dimanche	07h00	21h00

1. Les Missions

Le foyer accueille en internat des personnes, très majoritairement ressortissantes des Hauts de Seine, reconnues adultes handicapés au titre de troubles psychiques, stabilisés par des traitements, adressées à l'établissement pour un hébergement, un accompagnement et un soutien social, un parcours de réadaptation et un dispositif d'insertion sociale prévu une durée estimée dans le temps d'environ 3 ans. L'objectif est de renforcer et développer leur autonomie préalable à l'habitat dans un logement ordinaire, d'y vivre de façon épanouie et d'exister en tant que personne à part entière.

Les résidents, orientés par la MDPH, sont adressés le plus souvent à l'initiative du réseau associatif, des secteurs psychiatriques ou des institutions médico-sociales.

Les résidents qui s'adressent au foyer du Centre Jean CAURANT doivent avoir une activité de jour, régulière, aussi complémentaire au projet d'insertion que possible.

Le foyer propose :

- Un hébergement meublé de qualité
- Des services hôteliers confortables et structurants
- Un accompagnement socio-éducatif
- Un soutien au projet d'insertion professionnelle
- Des expériences de vie en logement personnel : appartements de colocation et studio d'essai
- Une évaluation régulière de leur parcours
- Un accompagnement à la recherche de logement

Le site collectif accueille de 43 à 45 personnes avec une restauration collective assurée sur site par l'ESAT Jean CAURANT.

Les 9 autres places sont en appartements annexés de colocation de 3 places à proximité du foyer. Ces appartements accueillent des résidents qui ont déjà effectué un séjour au foyer et qui ont acquis des capacités d'autonomie. Ces appartements représentent une étape supplémentaire dans la gestion de la vie quotidienne et de l'acquisition de l'autonomie. Ils constituent une expérience progressive et supplémentaire en logement personnel. Les courses et les repas sont gérés par le résident qui peut si nécessaire être accompagné dans ces domaines.

Les résidents, dans les appartements reçoivent les visites de l'équipe plusieurs fois par semaine et peuvent participer à l'ensemble des activités d'animations ou des ateliers à visée éducative proposés au foyer. Une organisation est mise en place avec les intéressés pour faciliter les relations engendrées par la colocation.

Dans le cadre de la cohabitation dans les colocations les résidents doivent gérer entre eux l'entretien des parties communes de l'appartement, le suivi de la colocation permet un soutien à cette organisation et des repas sont régulièrement proposés pour permettre un échange avec l'ensemble des colocataires et les référents de la colocation.

- Expériences de vie en studio d'essai :

Le Foyer propose à tous ses résidents des expériences de stages en studio d'essai. Il s'agit de proposer des séquences de vie en studio indépendant en ville, équipé de façon ordinaire, pour évaluer la capacité d'un résident à vivre en logement personnel ; ces expérimentations font l'objet d'une préparation attentive entre le résident et son référent, de visites sur place et d'une évaluation.

D'une durée de huit jours la première fois afin de ne pas générer d'angoisse particulière, le stage est généralement porté à un mois pour éprouver la gestion de la vie autonome sur une durée significative.

Les stages en studio d'essai sont un excellent outil d'auto-évaluation, pour le résident et d'évaluation pour l'équipe

2. Les évènements marquants 2021

Evènement 1 – juin 2021

Nous avons dû faire face à une invasion massive de punaises de lit au sein de l'établissement en particulier sur le bâtiment de l'extension. Certains salariés ont été touchés à leur domicile vu le niveau d'infestation des locaux et des chambres.

Evènement 2 – novembre 2021

Fin des travaux de rénovation de la cuisine et la salle à manger du CISP, après des travaux commencés début 2020, perturbés par la crise sanitaire et les nombreux imprévus du chantier. Le passage de la commission de sécurité a pu être organisé début 2022, le foyer obtenant un avis favorable.

Evènement 3 – décembre 2021

Les résidents et le personnel ont fêté la fin de l'année au restaurant dans une ambiance conviviale et appréciée par tous.

III. LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Points saillants

- ✓ Participation de 2 résidents aux formations sur le rétablissement avec le personnel
- ✓ Réadmission de 3 résidents sortis du foyer

Nombre personnes accompagnées entre le 1/1/21 et le 31/12/21

	2021	2020
Nb de personnes accompagnées présentes au 31/12/2021	51	50
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2021	59	61

1. Les personnes accompagnées en 2021

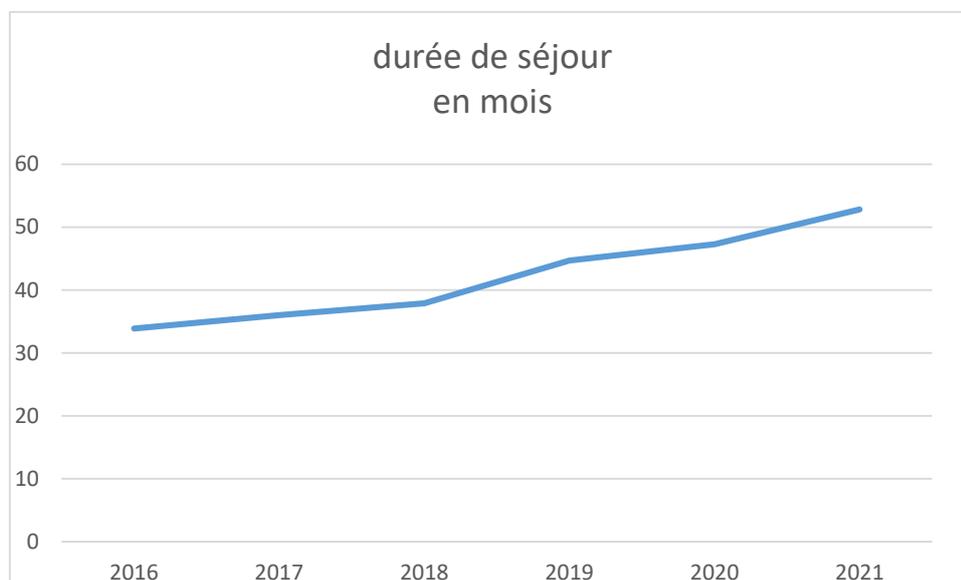
	2020	2021	Evolution %
Nb de personnes accompagnées au 31/12	61	59	-3.28%
Nb de personnes entrées	9	7	-3.84%
Nb de personnes sorties	11	8	-5.77%
Taux d'occupation	96.61%	95.20%	-1.41%

Sachant que le taux d'occupation du Foyer doit être décomposé selon le dispositif utilisé. Le foyer propose 52 places d'accompagnement pérenne et 2 places d'accueil temporaire, dont les modalités d'occupation et missions sont différentes.

Nature (mode d'accueil)	Nombre théorique Année 2021	Nombre prévisionnel Année 2021	Nombre réalisé Année 2021	Taux d'occupation réalisé
Activité réalisée				
Internat 52 places pérennes	18 980	18 411	18 519	97,57%
2 places accueil temporaire	730	365	244	33,42%
total	19 710	18 776	18 763	95,20%

L'effectif reste constant, la place laissée vacante le 31 décembre a été pourvue début 2022.

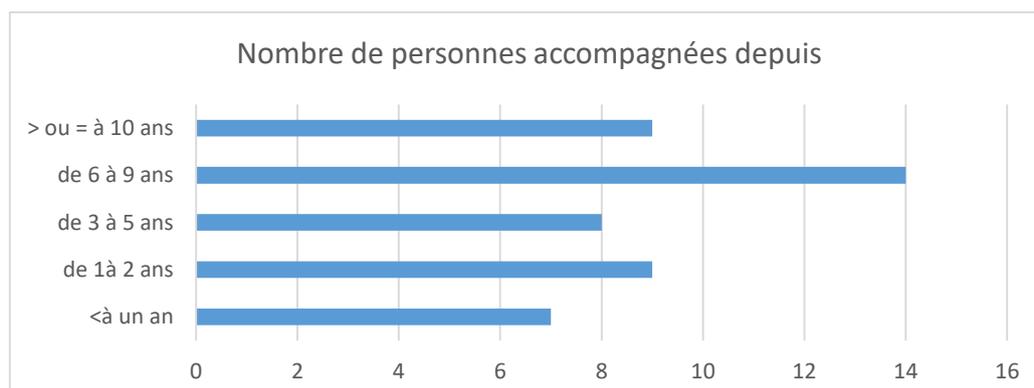
- **Durée moyenne de séjour ou durée moyenne de PEC (dont celui des personnes sorties)**



La durée du séjour moyen ne cesse d'augmenter depuis 2016, cette année elle passe 52.9 mois en 2021 contre 47.3 mois en 2020.

Pour l'ensemble de ces raisons il semble opportun d'envisager une évolution de la durée d'accueil de 3 ans indiqué dans le projet d'établissement et de réfléchir aux réponses à apporter aux résidents qui souhaitent rester sur la structure de manière pérenne. Mais d'un autre côté, cette modification pourrait écraser la dynamique associée à la durée du séjour.

La réactualisation de notre projet d'établissement en 2022 sera l'occasion de cette réflexion.



Nous relevons que 28% de nos résidents ont moins de 2 années de présence.

Nous accueillons 23 résidents dont le séjour dépasse les 5 ans, allant même au-delà des 10 ans pour 9 résidents, bien que le projet d'établissement limite initialement l'accueil des personnes à une durée de 3-4 ans.

Ces prolongations continuent à s'expliquer depuis de nombreuses années par les raisons suivantes :

- Par une acquisition moins rapide de l'autonomie sociale pour certains résidents
- Par des délais d'obtention des logements sociaux
- Par l'impossibilité de nos résidents à accéder au parc privé de logements au vu de leurs ressources
- Quelques résidents ont trouvé un équilibre de vie au foyer qui leur convient et expriment le désir d'y rester de manière durable

Typologie du public

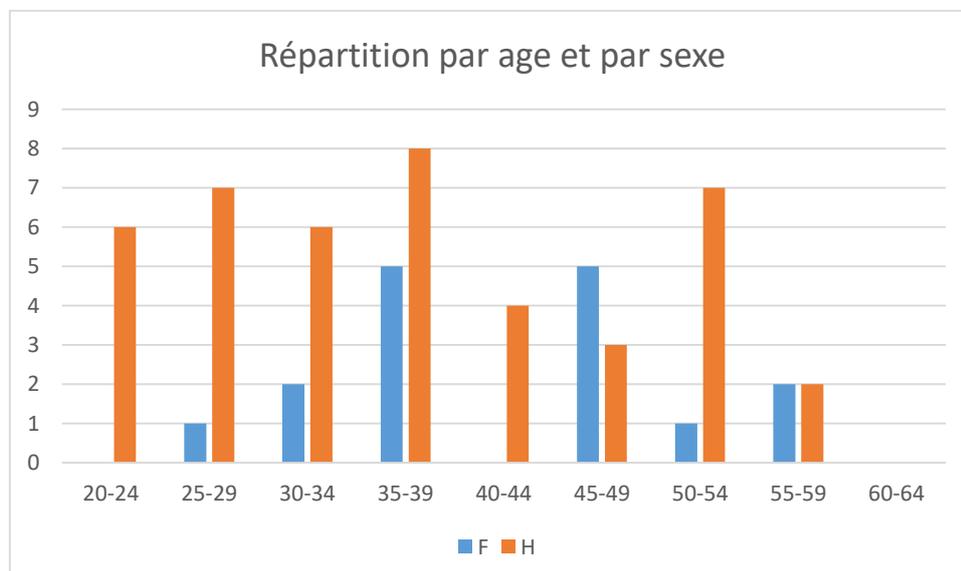
▪ Répartition par sexe

Le profil des personnes accueillies se définit ainsi :

- 43 hommes
- 16 femmes

La proportion de femmes reste stable au sein des effectifs soit presque 30%. La constance d'une grande majorité d'accueil d'hommes est présente depuis l'ouverture de l'établissement et représentative de la prise en charge des personnes en situation de handicap psychique en établissement médico-sociaux.

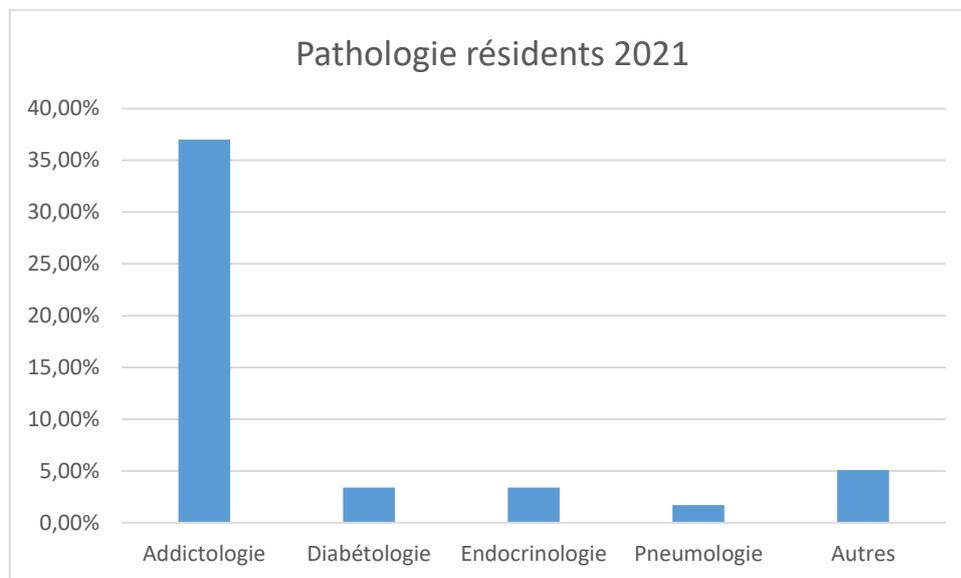
▪ Répartition par tranche d'âge



L'âge moyen est de 38 ans, en augmentation de 2 ans par rapport à 2020 et en augmentation régulière soit plus 5 ans sur les six dernières années (33 ans moyenne de 2016). Les résidents les plus âgés se sentent bien dans l'établissement et ne souhaitent pas en sortir. Nous notons que 60% des résidents a moins de 40 ans et 24% moins de 30 ans.

Profil du public

Pathologies principales et pathologies associées



90% de nos résidents connaissent des troubles de santé psychique, 10% sont touchés par une déficience intellectuelle

30% d'entre eux souffrent de troubles addictifs (tabac, alcool, cannabis, jeux).

Nous avons proposé une séance d'information sur les troubles addictifs fin décembre 2021 afin de les informer sur les risques encourus.

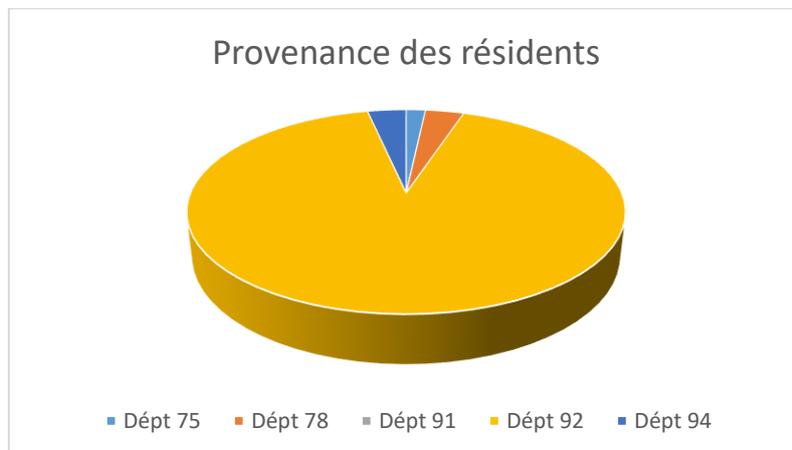
- **Nombre de jours d'hospitalisation en psychiatrie**

Nous observons une baisse des journées d'hospitalisation : 204 pour 2021 (272 en 2020 et 358 en 2019). 73.5 % de ces journées d'hospitalisation concernent uniquement 3 résidents.

- **Répartition par protection juridique (tutelle, curatelle ...)**

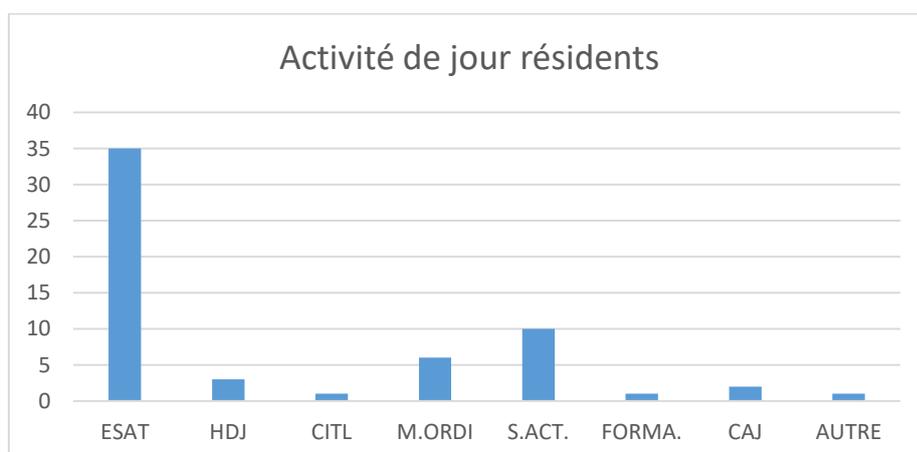
61.% des résidents bénéficient de mesure de protection soit 54% curatelle renforcée et 4% de tutelle. Ce taux reste constant sur les dernières années. La proportion de personnes totalement autonomes sur le plan financier diminue à 22% en 2021 alors qu'il était de 27.4% sur 2020. Les autres résidents bénéficient d'un soutien de la part de leur entourage familial ou d'un soutien de l'équipe socio-éducative dans ce domaine. L'équipe socio-éducative fait également le lien pour une majorité des résidents auprès des curateurs soit parce que les résidents ont du mal à communiquer avec le mandataire (contraintes horaires, géographiques et/ou matérielles) ou pour faciliter les relations entre curateurs et résidents.

▪ Répartition par département de résidence (provenance)

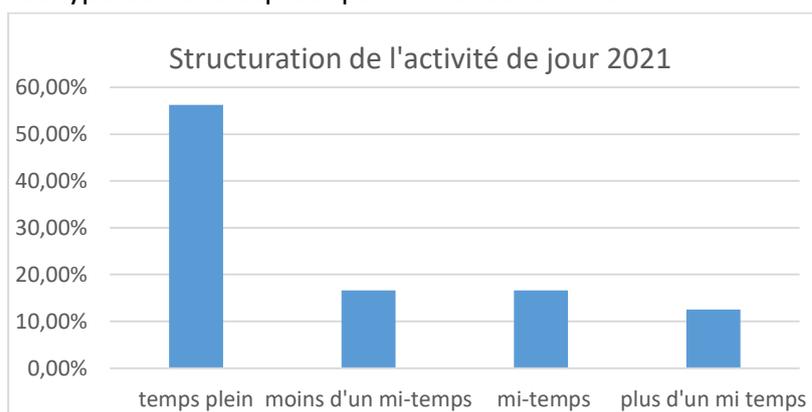


Nous maintenons un taux de résidents alto séquanais au-delà de l'objectif du CPOM (plus de 80%), soit 90.2%, et ce malgré un taux de rotation des résidents du 92 de 87.50%.

▪ Répartition des résidents par activité de jour



Nous enregistrons une nouvelle augmentation des résidents sans activité de travail soit 10 personnes donc hors cadre de l'arrêté d'autorisation spécifiant l'aptitude des résidents au travail en milieu adapté ou ordinaire. Cette situation est une constante depuis quelques années, en lien avec la spécificité du type de handicap des personnes accueillies.



Un peu plus de la moitié des personnes ont une activité de jour à temps plein, les autres résidents occupent une activité professionnelle ou thérapeutique à temps partiel.

Nous constatons une augmentation des sollicitations des résidents en journée. La présence des résidents en journée peut également s'expliquer par la proportion de ceux-ci ayant une activité à temps partiel. L'organisation actuelle et les moyens en personnel ne sont pas prévus pour répondre à de nombreuses demandes d'accompagnement en journée.

2. Les admissions

▪ Nombre de demandes d'admissions traitées :

Nous avons reçu 28 demandes d'admission dont 3 de réadmission, 2 après une sortie en juin 2021 pour 2 résidents en couple et une sortie en 2017. A l'issue des 17 rendez-vous d'admission nous avons organisé 9 périodes de contact, qui se sont conclues par 8 entrées, la neuvième est prévue début 2022.

Les motifs de non admission se répartissent ainsi :

Refus exprimé par la personne	2
Pas de suites données par la personne	8
Troubles jugés incompatibles avec la prise en charge offerte	0
Etat de santé	1
Non adéquation de l'orientation	2
Non-conformité avec l'agrément	4
Saturation du service	0
Autres	1

Nous avons limité l'accueil de personnes sans activité de jour structurée (en conformité avec notre agrément) au vu de la proportion actuelle (10 résidents sur 52 sans activité de jour et 22 en activité partielle). Nous notons une augmentation de personnes orientées par la MDPH vers notre établissement sans activité de jour probablement explicable dans le cadre de la réponse accompagnée pour tous (RAPT).

• Nombre d'entrée

Nous avons accueilli 7 nouveaux résidents au foyer dont 6 sont originaires du département des Hauts de Seine.

- Origine de la demande :

La personne elle-même	1
La famille	2
Le représentant légal	0
La MDPH	0

Secteur social	2
Secteur sanitaire	15
Secteur associatif (associations d'usagers)	0
Secteur médico-social	4
Autres	2

On constate que les demandes d'admission sont rarement initiées par la personne elle-même. Les candidatures sont en grande majorité adressées par les secteurs de psychiatrie en particulier ceux avec lesquels nous entretenons un partenariat actif (résidents déjà accueillis au foyer et suivis par ces secteurs).

L'orientation et le séjour dans notre foyer peut être motivé pour le ou les raisons suivantes :

- Sortir de l'hôpital psychiatrique ou de foyer post cure
- Ne pas ou ne plus être à la rue ou à l'hôtel
- Avoir un hébergement « avoir un toit » à un prix accessible
- S'autonomiser de sa famille ou de ses proches en tant que jeune adulte ou plus âgé lorsqu'on a des proches vieillissants
- Sortir de l'hébergement familial pour cause de situation conflictuelle de manière définitive ou limitée en cas d'accueil temporaire (séjour de répit aidant et résident)
- Habiter à distance raisonnable de son lieu de travail (pour les intégrations en simultané avec l'ESAT Jean CAURANT)
- Bénéficier d'un accompagnement soutenant et aidant de manière temporaire ou plus pérenne
- Etre en attente d'un logement social
- Répondre à un besoin de liens sociaux non satisfaits en logement individuel

Bien que les entretiens d'admission permettent de valider le consentement éclairé du choix de la personne à intégrer le foyer, le choix reste pour une grande majorité un choix par défaut (faute d'autre solution plus satisfaisante)

La provenance des entrants en 2021 se répartie ainsi :

- 2 personnes hospitalisées en secteur psychiatrique
- 1 personne en hébergement thérapeutique
- 1 personne en hébergement précaire
- 3 personnes logées en famille : jeunes adultes n'ayant jamais quitté le domicile familial

Les personnes accueillies sur cette année présentent toutes des troubles de santé psychique associé pour une personne à des troubles addictifs majeurs toujours d'actualité et ayant nécessité de nombreux appels aux services d'urgence durant les premiers mois de son séjour.

Le taux d'admission est de 13% légèrement inférieur à celui de l'année dernière (14.8%)
Nous n'avons pas constitué de liste d'attente au 31/12/21.

3. Les personnes sorties en 2021

Les résidents sortants du foyer sont au nombre de 7. La totalité des sorties est à l'initiative des résidents, les motifs de sortie sont les suivants :

- 5 sorties en logement
- 1 sortie en résidence accueil
- 1 retour en famille

Dans l'attente de la mise en place d'un suivi par un service d'accompagnement social de type SAVS ou SAMSAH nous avons continué à accompagner 2 des résidents sortis en logement.

La durée moyenne des résidents sortants sur cette année est de 1 682 jours.

L'activité

- **Taux d'occupation :**

Nature (mode d'accueil)	Nombre théorique Année 2021	Nombre prévisionnel Année 2021	Nombre réalisé Année 2021	Taux d'occupation réalisé
Activité réalisée				
Internat 52 places pérennes	18 980	18 411	18 519	97,57%
2 places accueil temporaire	730	365	244	33,42%
total	19 710	18 776	18 763	95,20%

- **Nb moyen de journée d'absence / personnes**

Le nombre de nuits d'absence pour l'ensemble des résidents est de 1317 soit une moyenne d'absence par résident sur l'année de 22.3 nuits. On note une forte disparité entre les résidents :

- 13 résidents ne comptent aucune d'absence
- 16 résidents comptent entre 1 et 5 absences
- 9 résidents comptent entre 6 et 22 absences
- 9 résidents comptent entre 22 et 50 absences
- 10 résidents comptent entre 50 et 100 absences
- 2 résidents comptent plus 100 absences

Les résidents qui n'ont aucune ou peu d'absences ont pour la plupart gardé un lien très éloigné ou aucun lien avec leur famille ou leurs proches. A contrario les résidents comptant plus de 50 jours d'absence par année retournent très régulièrement ou de manière systématique en famille le week-end ou pendant leur congé.

- **Taux de rotation des personnes accompagnées**

Le taux de rotation passe de 19.2% en 2020 à 14.7% en 2021.

4. Les modalités d'accompagnement

Types d'accompagnement proposés :

- Entretien dans la chambre du résident (aide, conseils)
- Entretien dans un bureau (écoute, soutien, démarches)
- Accompagnement de la personne avec un objectif d'autonomisation (dans les transports, pour des courses, pour un rendez-vous médical...)
- Accompagnement sur des temps collectifs (repas, ateliers ou animations)
- Rendez-vous ou échange partenaires avec la personne
- Rendez-vous ou échange partenaires sans la personne mais avec son accord
- Réunion de synthèse ou réunion d'un groupe de résidents

Les thèmes d'accompagnement abordés :

L'accompagnement individualisé par référence auprès des résidents doit permettre à chacun de rechercher les moyens de développer son autonomie. Il varie d'un résident à l'autre en fonction de l'histoire et du parcours de chacun et des projets souhaités par la personne.

Domaines	Nombre de personnes	% de résidents concernés
Hygiène personnelle	23	39,00%
Entretien du lieu de vie	51	86,50%
Relations sociales	15	25,40%
Gestion administrative	51	86,50%
Gestion budgétaire	30	50,80%
Temps libre, loisirs, vacances	15	25,40%
Organisation	34	57,20%
Alimentation	9	15,20%
Emploi	34	57,60%
Accompagnement vers le soin somatique	42	71,10%
Accompagnement vers le soin psychique	37	62,70%

Les PAP

FOYER D'HEBERGEMENT		2019	2020	2021	Cible
Perfectionner et adapter la participation des usagers à son projet	Tx de projets de PAP actualisés au 31/12	50%	91.5%	92.2%	100%
Précisions et commentaires sur les résultats de l'objectif : Le taux stagne, le taux cible de 100% constitue un objectif en 2022.					

Les stages en studio d'essai

Notre studio d'essai a permis de proposer :

- 9 stages d'une durée d'une durée de 4 jours à 12 jours,
- 5 stages plus longs d'une durée de 2 à 4 semaines,
- 1 stage de moins de 4 jours
- 1 stage de plus de 4 semaines

Nous personnalisons la durée du stage en fonction des situations des résidents : ce stage est pour certain une première expérience d'une réelle autonomie notamment sur l'aspect de gestion de la solitude.

Des travaux de rénovation proposés par le bailleur a limité son utilisation pendant 4 semaines.

Les séjours extérieurs

Séjours de 3 jours :

- Vélo (7 participants)
- Ouistreham (7 participants)

Ces séjours sont fortement appréciés par les résidents et particulièrement cette année où les résidents ont été limités dans leurs sorties en début d'année par les contraintes de la crise sanitaire

Les activités

La réunion mensuelle des résidents leur permet de nous faire part de leurs envies en matière d'animation, de sorties, de séjours sur l'extérieur.

On constate une disparité dans la participation aux animations proposées, certains résidents forment un noyau dur des participants alors que d'autre ne participent à aucune des animations proposées.

Activités régulières pour favoriser l'accès au sport / bien-être physique :

- Cours de sport au foyer hebdomadaire proposé par un intervenant extérieur
- Relaxation : deux séances par mois jusqu'en septembre
- Marche : 2-3 séances par mois en 2021

Activités régulières pour favoriser l'accès à la culture / l'expression artistique :

- Ateliers théâtres / contractualisation avec l'association 'Compagnie Terrain Vague'

Activités spécifique :

- Ateliers cuisine : 13
- Ateliers pâtisserie : 5
- Ateliers Codes de la route : 2 séances par mois sur 6 mois en 2021
- Atelier d'information sur les dangers liés à la consommation de tabac

Les ateliers cuisine, individuel ou collectif, sont proposés afin que nos résidents présents sur le site collectif se familiarisent à la préparation des repas (courses, élaboration de plats).

5. Le maintien du lien avec les familles et proches

A l'admission les personnes accompagnées complètent un document spécifiant les personnes qu'elles souhaitent désignées pour recevoir les communications liées à la structure et à l'association.

Afin de contribuer à améliorer notre accompagnement au sein des structures de l'association les personnes désignées ont été sollicitées par deux fois cette année par courrier ou par mail, 37 familles ont été concernées par ces envois :

- Dans le cadre de la réécriture du projet associatif les familles ont été invitées à participer à un des 4 temps afin qu'elle puisse émettre leur point de vue, leurs idées et leurs souhaits, à partir d'une première proposition de ce projet associatif. Aucune des familles invitées ne s'est déplacée pour participer.
- Au travers d'un questionnaire envoyé qui a permis de recueillir et d'explorer la satisfaction et les pratiques de notre établissement auprès des proches. Deux familles ont répondu à ce questionnaire

Nous rapprochons ces taux de réponse et de participation à l'engagement des familles dans le cadre du CVS. Lors des dernières élections, en mars 2020, nous n'avons reçu aucune candidature de la part des familles ou des représentant légaux. Il y a donc une vacance de ces représentants.

La 1^{er} newsletter d'ehs décembre a été adressée aux familles afin de les tenir informées des actualités de l'association et de ses structures

Il y a eu 15 rencontres et ou entretiens téléphoniques de coordination de projet avec les familles et les résidents en 2021.

IV. LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Points saillants 2021

- ✓ Finalisation du manuel qualité en mars

1. L'organisation de la démarche qualité

Avec l'appui du service Mission Qualité de Nexem, ehs a initié en 2019 la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité. Cette démarche a été ralentie au cours de l'année 2020.

Un manuel Qualité a été élaboré en mars 2021, venant fixé les modalités de travail et le cadre de cette démarche. Un comité de pilotage est constitué d'un Administrateur de l'association, de la direction générale et les cadres de direction de l'association.

Le COPIL qualité s'est réuni sur 7 séances de travail en 2021.

Dans la suite de l'élaboration du manuel Qualité, un Plan d'amélioration de la qualité (PACQ) est en cours d'élaboration : appuyé sur un PACQ pour l'ensemble de l'association et une déclinaison de PACQ par services et établissements. Ils intégreront toutes les dimensions de la qualité, y compris celles relatives à l'accompagnement des personnes, ainsi que les questions de ressources humaines, de procédures internes.... Ils seront finalisés au cours de l'année 2022.

En lien avec l'évolution actuelle de l'évaluation des établissements sociaux et médicaux sociaux, **espoir hauts de seine** s'est engagée dans cette démarche d'évaluation pour en déployer sa mise en œuvre fin 2022-début 2023 et qui repose sur :

- Un comité de pilotage constitué des cadres de l'association, la direction générale et un administrateur ;
- Des indicateurs recueil des données
- Plans d'amélioration continue de la qualité pour chaque service / établissement de l'association
- Revue trimestrielle et/ou semestrielle des indicateurs
- Rapports d'activités annuels intégrant les indicateurs Qualité

2. La mise en œuvre du dispositif d'évaluation

La mise en œuvre du dispositif d'évaluation

✓ Modalité de suivi et déploiement

Nature	N° version et date de réalisation
Dernière évaluation interne	Version 2, juillet 2016
Dernière évaluation externe	Version 2, décembre 2011

Nous sommes en attente des arrêtés fixant les nouvelles modalités d'évaluation des établissements médico-sociaux, de la programmation de ces évaluations et de la diffusion du nouveau référentiel d'évaluation des établissements élaboré par la HAS.

Le suivi de la surveillance et de la gestion des risques

La crise sanitaire lié au COVID a nécessité la mobilisation de l'ensemble du personnel sur les points suivants :

- Mise à jour du DUERP
- Mises à jour du plan bleu selon les directives gouvernementales et sanitaires :
 - Adaptation des mesures d'hygiène et d'entretien des locaux,
 - Adaptation des modalités de réunions, d'organisation des activités et des ateliers
 - Adaptation des conditions d'accueil et de visites
 - Adaptation des conditions de prises de repas en coopération avec l'ESAT
 - Adaptation de la gestion du linge

La démarche engagée dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité n'est pas encore suffisamment aboutie pour rendre compte du traitement des événements indésirables, des plaintes, des réclamations et des insatisfactions. L'établissement traite cependant ces éléments mais avec un manque de formalisation.

3. Le suivi de la mise en œuvre des droits des usagers

Le suivi de la mise en œuvre droits des usagers

Nature	N° version et date de révision
Projet d'établissement	Version 3 ,révision au 27/10/2015
Livret d'accueil	Version 13, révision 20/07/20
Règlement de fonctionnement	Version 5 , révision au 12/9/19
Trame du contrat de séjour	Version 4 , révision au 6/9/17
Trame du projet personnalisé	Version 3, révision août 2018

Les affichages obligatoires

Nature	Affichage contrôlé le :
Règlement de fonctionnement	décembre 2021
Charte des droits et libertés	décembre 2021
Liste des personnes qualifiées	décembre 2021
Composition du Conseil de Vie Sociale	décembre 2021

4. Le plan d'amélioration continue de la qualité - PACQ

- 1. Ce qui a été fait au regard des préconisations des dernières évaluations – interne / externe**

PLAN D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE 2021 FOYER JEAN CAURANT

PRECONISATIONS	OBJECTIF RECHERCHE	PRIORITE (DE 1 A 4)	RESSOURCES	PILOTE	ÉCHÉANCE	INDICATEURS	AVANCEMENT (EN %)
Accueil, information et admission							
Numériser tous les documents possibles pour création d'un dossier unique résident	Favoriser l'utilisation de dossiers et classement numérique	3	Secrétariat	CDS et référent qualité	déc-22	Plus de dossiers papiers	70%
Avoir une liste d'attente	Réalisation de l'activité prévue	1	Cheffe de service, coordinatrice	CDS	déc-19	Activité	95%
Projet personnalisé							
Formaliser l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé comme outil d'accompagnement. faire une procédure	Ecrire une procédure qui décrit l'organisation de l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé	1	Réunions d'équipe, élaboration d'une trame plus dynamique et accessible, glisser la trame sur mediateam	direction, CDS	juin-21	Procédure validée, diffusée et connue de tous	90%
Démarche qualité							
. Poursuivre l'action de promotion de la bienveillance	. Formation de l'ensemble du personnel . Prévoir une information sur les événements indésirables (SEI)	1	. Organisme de formation + réunions institutionnelles . 3 séances de travail + partage équipe	Direction, CDS	déc-20	. Plan de formation . Procédure SEI	50%
. Pérenniser la culture qualité avec appui des fonctions mutualisées	Développer une culture de la qualité	2	. Etablir un plan qualité pluriannuel	Directeur	déc-21	. Tableau de suivi des actions	50%
			. Développer la culture de la bienveillance	Directeur, CDS	déc-20	. Plan de formation	60%
			. Développer la culture de l'évaluation des risques	Directeur, CDS et	déc-21	. DUERP	80%
			. Développer la culture de l'évaluation de la satisfaction	Directeur, CDS	déc-22	Questionnaire de satisfaction	25%

Les objectifs du plan d'amélioration continu de la qualité ne sont pas complètement atteints. La réalisation partielle des actions s'explique par les raisons suivantes :

➤ La mobilisation des équipes pour faire face à la crise sanitaire et aux traitements des aspects logistiques, liés à la sécurité et à l'hygiène, a limité l'avance des actions prévues, La direction a priorisé d'autres actions moins en lien avec le développement de culture purement qualité

Ce qui a été fait en 2021 au regard de la crise sanitaire

Comme l'année dernière la crise sanitaire nous a amenés à accompagner les résidents sur les points suivants :

- ✓ Compréhension et rappels de l'application des gestes barrières et des consignes (rappel du port du masque, distanciation, aération,...)
- ✓ Aide à la compréhension des informations sur le vaccin et les modalités de vaccination
- ✓ Soutien à l'inscription et accompagnement à la vaccination
- ✓ Aide au dépistage : sollicitation au dépistage ou dépistage interne avec des auto tests
- ✓ Explication et mise en application des mesures liées à l'isolement des résidents positifs

L'ensemble de l'équipe s'est comme l'année dernière mobilisé sur ces aspects avec succès puisque nous n'avons pas recensé de cluster au sein de l'établissement.

La démarche Rétablissement et place de l'utilisateur

Depuis 2020, **espoir hauts de seine** est engagée dans une démarche d'orientation de ces pratiques au regard du paradigme du *Rétablissement*.

Souhaitant rendre opérant ce virage qui nécessite de réinterroger nos références institutionnelles et organisationnelles, ehs a décidé d'accompagner collectivement l'ensemble de ses équipes vers un changement de pratiques et de posture professionnelle. Aussi, un processus de formation continue est engagé, tant par l'apport de connaissances fondamentales (formation socle universelle de 3 jours) que par une formation technique (approches et outils), en passant par un portage associatif des objectifs d'évolution, et de mesure des effets de ces changements.

Ainsi, et malgré un retard pris en raison de la crise sanitaire traversée ces 18 derniers mois, un cycle de formation a débuté en juin 2021 auprès de l'ensemble des cadres de l'association et a été décliné auprès de tous les professionnels, au cours du dernier trimestre 2021.

Ce processus de formation constitue le socle d'une démarche de prise de recul et de réflexion sur l'accompagnement proposé auprès des personnes en situations de souffrance psychique, notre juste place, et leur capacité à définir et se saisir de leur propre projet de vie. Ceci de sorte à en tirer une source de croissance au service de la qualité de nos accompagnements et de la satisfaction des personnes accompagnées.

Nous avons également pu inclure deux résidents aux journées de formation socle organisées sur le rétablissement sur cette année. Cette première expérience a été un enrichissement pour l'ensemble des personnels concernés.

La consultation des personnes accompagnées – questionnaire-observatoire

Dans le cadre de sa démarche Qualité, ehs s'engage dans la consultation des personnes qu'elle accompagne au sein de ses services et établissements. Un questionnaire de satisfaction des personnes accompagnées a été élaboré et transmis à l'automne 2021 à l'ensemble des personnes accompagnées. Ce questionnaire touche l'ensemble des services proposés, accompagnement, vie quotidienne, souhaits des personnes ...

Dans le même temps, les aidants ou proches des personnes accompagnées pourront elles aussi s'exprimer avec un questionnaire de satisfaction.

La restitution de cette enquête large sera la base de travail sur l'actualisation du projet d'établissement afin d'intégrer dans nos pratiques et fonctionnements l'analyse et les besoins des personnes accompagnées, exprimées par elles-mêmes.

Un référent, personnes ressource, sur ce questionnaire a été identifié au sein de la structure. L'organisation d'ateliers d'aide au remplissage a permis de mobiliser 7 résidents sur ce questionnaire.

La contribution des personnes accompagnées au nouveau projet associatif d'espoir hauts de seine

Malgré les sollicitations de l'équipe, les résidents du foyer n'ont participé à aucune des 4 réunions organisées par l'association pour s'exprimer sur la proposition de projet associatif.

V. EQUIPES ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Points saillants

- ✓ Changement de direction générale et renforcement des services supports du siège
- ✓ Une continuité de service assuré malgré la crise sanitaire
- ✓ La vaccination obligatoire pour l'ensemble du personnel
- ✓ Ouverture vers des contrats d'apprentissage au sein de l'association et de la structure

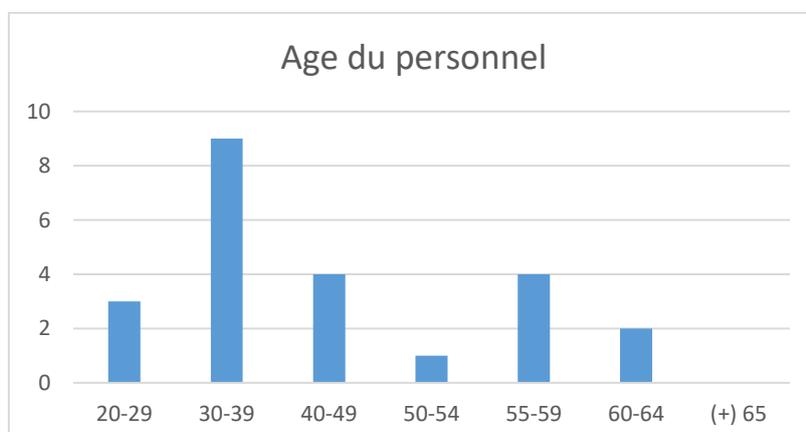
1. Le personnel

Répartition des effectifs / fonction :

21 Personnes	ETP
AGENT DE SERVICE INTERIEUR	3.50
AMP	3,00
PSYCHOLOGUE	0,20
CESF	4,00
SURVEILLANTS DE NUIT	4,30
CHEF DE SERVICE	1,00
DIRECTEUR	1.00
EDUCATEUR SPECIALISE	1,00
TECHNICIEN SUPERIEUR	1,25
Total général	19.25

Aucune des prestations n'est assuré de manière externe.

Nous avons intégré dans nos effectifs une personne en contrat d'apprentissage sur un CAP de maintenance du bâtiment, sous le tutorat de notre ouvrier de maintenance.



On constate une prédominance de la tranche d'âge entre 30 et 39 ans soit 40% du personnel et une répartition équilibrée du personnel entre 20 et 39 ans soit 52% ans et entre 40 et 60 ans soit 48%

L'absentéisme

FOYER D'HEBERGEMENT - 920800091		2019	2020	2021	Cible
Engagement 9.1 Mettre en place une stratégie de recrutement	Tx d'ETP vacants au 31/12	2,7%	0.80%	8.13%	Médiane ANAP
Engagement 9.2 Mettre en œuvre une démarche GPEC	Tx de personnel formé sur l'année	85%	90%	100%	< valeur 2018
	Tx d'absentéisme (hors formation)	7.8%	5.58%	5.51%	< valeur 2018
	Tx de rotation des personnes sur effectifs réels	32.5%	10%	21.4%	< valeur 2018
Précisions et commentaires sur les résultats de l'objectif :					
<p>9.1 : Le taux d'ETP vacant concerne 1 poste d'AES depuis mi-décembre et de chef de service (suite à la vaccination obligatoire) qui a été pourvu en intérim par la coordinatrice (non remplacée).</p> <p>9.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% du personnel a été formé sur l'année. - Le taux d'absentéisme est stable - Le taux de rotation des personnels a doublé par, rapport à celui de 2020 : 4 personnes sont démissionnaires, 1 est restée dans l'association avec une évolution vers un autre poste ; un des postes socio-éducatif est toujours vacant en fin d'année. 					

Les vacances de poste

L'obligation vaccinale des salariés n'a occasionné qu'une seule suspension de poste dans l'encadrement. Les missions de la cheffe de service ont été confiées temporairement à une des conseillères (faisant fonction de coordinatrice). Les fonctions spécifiques de coordination ont été réparties pour partie auprès de 2 autres membres de l'équipe. Nous avons renforcé ponctuellement l'équipe dans cette situation encore en cours au 31/12/21. Cette situation nous a permis de réfléchir à une éventuelle réorganisation au sein du foyer.

Un poste d'AES est vacant au 31.12.21 et avec des perspectives de recrutement compliquées au vu des tensions sur ce profil de poste.

Concernant les difficultés de recrutement dans le secteur social et médico-social

Certains métiers du secteur médico-social sont actuellement en grande tension (infirmiers, travailleurs sociaux, CESF, assistants sociaux, aides-soignants), **espoirance hauts de seine**, comme les autres associations du secteur, éprouve des difficultés de recrutement sur ces métiers.

espoirance hauts de seine s'est orientée depuis septembre 2021 vers les établissements de formation, en vue d'accueillir des salariés en contrat d'apprentissage en alternance. De plus, l'orientation choisie par l'association pour déployer un accompagnement axé vers le Rétablissement permet de mobiliser les professionnels de l'équipe et les candidats à l'embauche autour d'un projet innovant et dynamique.

2. Formation des équipes

Le plan de formation est décliné tous les ans auprès des équipes. Il intègre la dimension de formation individuelle et la formation collective, au regard des compétences identifiées au cours des entretiens professionnels annuels.

L'équipe a bénéficié de la formation Rétablissement, cette formation de 3 jours est prévue de façon annuelle, pour que les nouveaux professionnels rejoignant l'association ehs puissent être formés dans l'année de leur arrivée.

Les axes prioritaires du plan de formation 2022-2023 et 2024 sont aussi portés sur les formations aux approches et connaissances favorisant la posture Rétablissement, et les outils de réhabilitation psycho-sociale, notamment :

- Communication non violente,
- Directives anticipées incitatives en psychiatrie,
- Initiation du développement du pouvoir d'agir,
- Droits des usagers en psychiatrie,
- Entretien motivationnel
- Programme de Renforcement de l'Autonomie et des Capacités Sociales (PRACS).

En complément, une formation sur les personnes souffrant de trouble du spectre autistique (TSA) sera prévue pour 2022 pour les salariés de l'équipe intéressés à diversifier leurs techniques d'accompagnement au regard de ce public déjà parfois accompagné.

Par ailleurs, l'équipe bénéficie de groupes d'Accompagnement des pratiques professionnelles mensuelles. Afin d'être en concordance avec l'approche Rétablissement, ces groupes d'analyses des pratiques seront animés dès janvier 2022 par un intervenant extérieur formé à cette approche.

Liste des formations réalisées

- Tutorat des nouveaux entrants : 14 heures pour 2 personnes
- Formation socle rétablissement sur le 4^{ème} trimestre : 21 heures, 13 salariés.

Les 8 autres salariés plus éloignés de l'accompagnement direct auprès des résidents ont bénéficié d'une demi-journée de formation sur le thème du rétablissement.

- Comment travailler, communiquer avec l'expression des troubles psy :21 heures, 1 salariée
- Gestion du stress, de la violence et techniques de communication :21 heures, 2 salariées
- Manipulation du système de sécurité incendie :2*2 heures, 15 salariés
- Formation qualifiantes :
 - Chef de projet en économie sociale et solidaire : 400 heures, 1 salariée
 - Surveillant de nuit qualifié :135 heures, 1 salariée
 - VAE d'éducateur spécialisé : 2 salariées

VI. MODALITES DE TRAVAIL EN PARTENARIAT

Points saillants

- ✓ Un nouveau partenariat formalisé
- ✓ Facilitation des synthèses partenariales sous un mode visio- conférence

1. Développement de nouveaux partenariats

Nous avons pu développer des nouveaux partenariats avec des prestataires dans les domaines suivants :

- Proposition d'activité de type sportive ou culturelle
- Activité de théâtre
- Coopération en matière de coordination à la santé

2. Maintien et consolidation des partenariats existants

Partenariats avec	Nombre	Préciser les actions menées et les moyens mis en œuvre
Professionnels de santé libéraux dont formalisés par une convention	oui 1	Coordination d'aide à la prise de traitement (échanges si nécessaire , rencontres)
Services hospitaliers dont formalisés par une convention	2 2	
Etablissements et services médico-sociaux dont formalisés par une convention	oui 0	Travail de coordination et de coopération pour accompagner les parcours des usagers (échanges en accord avec la personne)
Autre secteur social dont formalisés par une convention	oui 0	
Autres partenariats dont formalisés par une convention	oui	proposition de spectacles à tarifs réduits

VII. PERSPECTIVES 2022

1. Activité

L'évolution d'une partie notre public, de plus en plus présent en journée et sur une durée de séjour plus longue, doit nous amener à réfléchir à une possible évolution des modalités d'accueil et de son organisation, afin de répondre à ces besoins.

2. Accompagnement

Notre engagement vers un accompagnement axé vers le rétablissement auprès des usagers va se développer et doit permettre la mise en place de nouvelles postures professionnelles. C'est donc sur cette base que le projet d'établissement sera réactualisé en 2022 et que les pratiques professionnelles devront s'appuyer.

3. Ressources humaines

Nous envisageons une réorganisation de certaines missions de la cheffe de service liées à la logistique, à la sécurité et à la maintenance sur notre site partagé avec l'ESAT Jean CAURANT.

Nous souhaitons que les valeurs axées sur le rétablissement soient un atout dans le cadre du recrutement au vu des tensions importantes sur certains profils de poste.

Nous réfléchissons à l'éventualité d'intégrer des personnes en service civique et un médiateur de santé pair au sein du foyer.

4. RESULTATS FINANCIERS 2021

Points saillants

- ✓ Sur- utilisation des charges du groupe 1 pour traitement des punaises de lit et gestion de la crise sanitaire
- ✓ Réalisation du taux d'activité prévu
- ✓ Finalisation des travaux de rénovation des locaux de la partie restauration
- ✓ Report de la fin des travaux de désenfumage

1. Activité

Le foyer d'hébergement est agréé pour 54 places dont 2 demi-places d'accueil temporaire. Le taux d'activité pour 2021 a été fixé au CPOM de la manière suivante :

Nature (mode d'accueil)	Nombre théorique Année 2021	Nombre prévisionnel Année 2021	Nombre réalisé Année 2021	Taux d'occupation réalisé
Activité réalisée				
Internat 52 places pérennes	18 980	18 411	18 519	97,57%
2 places accueil temporaire	730	365	244	33,42%
total	19 710	18 776	18 763	95,20%

Le taux d'occupation 2021 est de 97.57% pour l'accueil pérenne.

Pour les places d'accueil temporaire le taux d'occupation est de 33.42%.

L'établissement a réalisé 18 763 journées pour 18 776 prévues, soit 13 journées en moins d'activité pour le motif suivant :

- Les travaux de désenfumage ont nécessité des interventions lourdes empêchant momentanément toute possibilité d'occupation ;

2. Groupe 2 : charges du personnel

a. Charges de personnel salarié :

Le point est fixé à 3,82 € depuis le 1^{er} février 2021.

La convention appliquée est la CCN du 15 mars 1966.

Nous enregistrons les mouvements du personnel suivants :

- Mr FOUCARD démissionnaire en mars du poste de surveillant de nuit est remplacé par Mr CANTAT
- Mr BOUKHZAR en abandon de poste du poste de surveillant de nuit est remplacé par Mr BARRO
- Mme PEYRET, démissionnaire du poste d'éducateur spécialisé est remplacée par Mme AOUIDJ
- Mme GRYZIO, démissionnaire du poste d'agent de service intérieur est remplacée par Mme BENAMOR

Le taux de charges constaté est de 49.69%

b. Autres charges du groupe 2 :

Le groupe présente un dépassement de 50 807 € soit 5.72% du budget :

- Compte 621 : dépassement de 6 937€ soit 27.3%
Nous avons dû faire appel à de l'intérim sur les postes de surveillants de nuit en formation en journée et des remplacements d'agent de service intérieur, chargé de l'entretien des locaux, fonction indispensable dans cette période de crise sanitaire ;
- Compte 622 : dépassement de 6 994€ soit 692%
Nous avons sollicité les conseils d'un avocat et d'un architecte expert dans le cadre d'une procédure sur des difficultés avec notre assurance dommage ouvrage de notre extension (ouverte en 2016) ;
- Compte 641 : dépassement de 24 921€ pour cause de régularisation des astreintes et compte 64118 : dépassement de 17 688 € qui correspondent au versement associatif de la prime PEPA aux salariés
- Détail du compte 648 : total des dépenses pour 4 178 € soit dépassement de 1 178 €
 - Analyse des pratiques professionnelles 8 séances en 2021
 - Formations du personnel à la manipulation du système de sécurité incendie (SSI)
 - Formation à l'évacuation en cas d'incendie

3. Autres charges d'exploitation

a. Groupe 1 :

Le groupe 1 présente une surutilisation de 6 928€, soit un écart de 2.43%, pour les motifs suivants :

- Compte 606125 : dépassement de 11 050 € dû à un rappel de gaz sur 1 an (factures non adressées depuis l'ouverture du compteur)
- Compte 606220 : dépassement de 1 406 € soit un écart de 29.3% dû aux achats de produits d'entretien pour gestion de la crise sanitaire

- Compte 606250 : dépassement de 2 112 € soit un écart de 77.7% dû aux achats de fournitures éducatives nécessaires aux animations internes, privilégiées aux sorties extérieures, dans le cadre de la crise sanitaire
- Compte 606600 : dépassement de 1 364 € soit un écart de 217.5% dû aux achats de fournitures médicales liées au COVID
- Compte 606800 : dépassement de 1 857 € soit un écart de 36.3% dû aux achats pour le traitement de l'invasion de punaises et le matériel pour les petits travaux internes faisant suite aux travaux de désenfumage
- Compte 6288 : dépassement de 11 548 € soit un écart de 571% dû aux prestations pour éradiquer les punaises de lit (traitements de désinsectisation sur site, dans une des colocations et dans les habitations du personnel touché et détection canine) et aux cours de sport dispensés en faveur des résidents

Le dépassement est compensé par des économies sur les comptes suivants

- Compte 60612 : dépenses réduites en eau de 7 051 € soit un écart 44.68%
- Compte 60621 : réduction des dépenses en carburant due aux limitations de déplacement pour cause de crise sanitaire et au stock suffisant
- Compte 60624 : réduction des dépenses de fournitures de bureau de 33.7% soit 1 702€ pour stock suffisant
- Compte 611 : 2 439 € non utilisés, les sorties et séjours ont été limités par la crise sanitaire
- Compte 624 : nous avons effectué moins d'accompagnement de résidents en transport et de déplacements pour cause de crise sanitaire
- Compte 626 : économie de 3181 €, les frais d'envois postaux et de télécommunication ont été réduits

b. Groupe 3 :

Le groupe présente un dépassement de 18 417€ soit 3.54 % d'écart avec le budget prévisionnel.

Compte 6152 : on constate un dépassement de 10 789 €. L'établissement a dû engagé les dépenses sur un ravalement partiel d'un mur extérieur, suite à un sinistre déclaré de feu de poubelle.

Compte 6155 : on constate un dépassement de 2 393 €. L'établissement a dû engagé les dépenses sur 2 véhicules après déclaration de sinistres

Compte 6156 : on constate un dépassement de 2 174€, soit un écart de 5.9% €. Les couts des maintenances ont augmenté.

Compte 635 : dépassement de 6 073€, soit un écart 42.5%, dû à une augmentation de la taxe d'habitation

Compte 658 : dépassement de 13 831 €, dû au non-paiement de deux résidents des frais d'hébergement entre 2016 et 2018 (pour l'un la notification de la MDPH n'a jamais été renouvelé et pour l'autre le dossier d'aide sociale n'a pas été déposé).

Ce dépassement est atténué par le compte 6811 - Dotation aux amortissements réalisée partiellement : 203 255 € ont été comptabilisés contre 220 736 € alloués. Cette baisse est liée au report de l'enveloppe des travaux de désenfumage qui ne sont pas finis au 31/12/2021. La dotation aux amortissements sera rétablie en N+1.

Le total de charges présente un dépassement de 76 153€, soit 4.49% du total des charges, pour un montant de 1 770 637 €.

Les investissements :

Les travaux de désenfumage lié à la sécurité incendie ont été fortement retardés par les imprévus de chantier. Nous avons dû engager un assistant à la maîtrise d'ouvrage pour nous accompagner sur le suivi de ces travaux. La date de mise en service du système de désenfumage est prévue au 1^{er} trimestre 2022.

Les travaux de rénovation de la partie restauration se sont terminés fin 2021.

L'établissement a renouvelé un véhicule léger et du matériel informatique (1 copieur et 4 ordinateurs dont 3 portables) et a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion de planning.

4. Produits de la tarification

Le groupe présente une sous-utilisation de 7 398 €

Compte 733 : 7 398 € soit un écart de 0.46%, due à l'infime sous activité 96.99% pour 97%. L'écart de près de 7 398 euros s'explique par le fait qu'une partie des journées facturées le sont à taux réduit, pour convenance ou hospitalisation des résidents.

5. Produits autres que ceux de la tarification

a. Produits du groupe 2 :

Le groupe 2 présente un dépassement de 15 748€ soit un écart de 21.28% :

- Compte 75 : le versement de l'Allocation de logement est supérieur au prévisionnel de 1 890€ (écart de 2.55%). Celle-ci reste liée aux ressources de nos résidents
- Compte 7588 : dépassement de 4 045€ dû à des reclassements de trop perçu de contribution de 2015
- Compte 6419 : perception de 9 813€ d'indemnités journalières CPAM des salariés absents pour maladie

b. Produits du groupe 3 :

Le groupe 3 présente un dépassement de 18 315 € soit un écart de 72.1% :

- Compte 789 : 22 493€ qui correspondent à l'annuité de reprise sur les travaux de rénovation des chambres de l'ancien bâtiment prévu au budget
- Compte 791 : 17 115€ correspondent aux remboursements des sinistres déclarés aux assurances et des remboursements de matériel dégradés par les résidents

Les produits de l'exercice 2021 présentent un excédent de 26 665 € soit 1.57% du total des produits, pour un montant de 1 720 171€

Synthèse du résultat :

Le budget accordé sur 2021 prévoyait un déficit de 978 €. Le résultat comptable 2021 présente un déficit de 50 465€. Après reprise des excédents affectés à la compensation des charges d'amortissement de 7 500 € prévu au Plan Pluriannuel d'Investissements, le résultat administratif est en déficit de 42 965€. On propose d'affecter ce résultat en report à nouveau.